



FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR

Pré-requis

Puissent être admis en première année de formation au diplôme d'État infirmier, les candidats âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation, répondant à l'une des conditions suivantes :

- 1) Les candidats titulaires du **baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme** (inscription sur la plateforme Parcoursup).
- 2) Les candidats relevant de la **formation professionnelle continue (FPC)** et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection (dossier d'inscription à télécharger sur le site Internet).

Modalités

Les informations sur les modalités d'admission et le nombre de places accordées lors de la prochaine session, sont disponibles sur le site Internet.

Épreuves de sélection FPC

Épreuve orale : entretien de 20 minutes portant sur l'expérience professionnelle du candidat. Il s'appuie sur la remise d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience, le projet et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle comprenant notamment les pièces suivantes : la copie d'une pièce identité, les diplôme(s) détenu(s), les ou l'attestation(s) employeur(s) et attestation de formations continues, un curriculum vitae, une lettre de motivation.

Épreuve écrite : une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaires et social d'une durée de 30 minutes, une sous-épreuve de calculs simples d'une durée de 30 minutes.

Chacune des deux épreuves est notée sur 20 points. Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves est éliminatoire. Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au moins 20/40.

Objectifs

La formation en Soins Infirmiers a pour objectif de former des infirmières et infirmiers capable d'agir avec compétence dans des situations complexes de soins auprès de personnes, de famille ou de groupes, et ce, à toutes les étapes de la vie. Au terme du parcours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

Exercer son jugement clinique : évaluer les besoins et les ressources (individu, famille, communauté), planifier et réaliser des interventions de soins, y compris en collaboration, anticiper l'évolution de la situation, questionner les sources d'information et la pertinence des interventions, documenter les éléments de sa pratique infirmière.

Promouvoir le recouvrement de la santé : mettre à jour continuellement ses compétences, appliquer les connaissances des domaines fondamentaux et cliniques, appliquer les techniques et les technologies appropriées aux besoins.

Utiliser des habiletés de communication interpersonnelle : communiquer dans une relation de soin, communiquer au sein d'équipe intra et interdisciplinaires, communiquer dans un langage rigoureux et adapté.

S'engager professionnellement : intervenir en tenant compte des enjeux éthiques, culturels, réglementaires, professionnels, organisationnels, contribuer à l'évolution de la profession infirmière, contribuer à l'évolution et à la diffusion du savoir infirmier.

Méthodes et pédagogiques

L'apprentissage se fait par interactions : cours magistraux à la pédagogie active, travaux dirigés, travaux pratiques, ateliers de simulation, formation en distanciel et stages.

Nous utilisons : des salles de cours avec équipement numérique, deux amphithéâtre avec système de visioconférence, un espace simulation en santé équipé de matériel haute-fidélité.

Vous avez à votre disposition : centre de documentations et d'informations (CDI), espace numérique de travail.

Tarifs

Droits d'inscription universitaire
178€ par an (tarif rentrée 2025-2026)

Contribution Vie Étudiante et de Campus
Chaque étudiant en formation initiale dans une établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement, à son inscription, son attestation d'acquittement de la C.V.E.C, par paiement ou exonération.

Le montant de la contribution est de 105€ par an (tarif rentrée 2025-2026).

Attention : les étudiants en formation continue, c'est-à-dire pris en charge par un employeur ou par un organisme collecteur, ne sont pas concernés par cette contribution.

Coût de la formation

La prise en charge des coûts de formation relève de différents financeurs de la formation professionnelle (conseil régional ; employeurs...)

Étudiant éligible à la gratuité de la formation : prise en charge par la Région des Pays de la Loire.

Étudiant non éligible à la gratuité de la formation : 8 887,00€ par an (tarif rentrée 2025-2026).

Informations diverses

Bourses régionales

Seuls les candidats qui auront déposé une dossier d'éligibilité au financement des coûts de formation et qui auront reçu un courrier d'accord, pourront recevoir un mail de la Région des Pays de la Loire, leur donnant accès pour effectuer une demande de bourse.

Avant de faire la demande, nous conseillons de faire une simulation sur le site Internet de la Région.

Hébergement et repas

L'institut ne dispose pas d'internat. Pour la prise des repas, des micros ondes et des distributeurs sont à disposition des étudiants, ainsi que des espaces de convivialité. Les étudiants peuvent aussi aller déjeuner au self du Centre Hospitalier de Saumur.

Capacité d'accueil

60 étudiants par promotion

1^{ère} ANNÉE

SEMESTRE 1

Théorie : 525 heures

UE 1.01 : Psychologie, sociologie, anthropologie
UE 1.03 : Législation, éthique, déontologie
UE 2.01 : Biologie fondamentale
UE 2.02 : Cycles de la vie et grandes fonctions
UE 2.04 : Processus traumatiques
UE 2.10 : Infectiologie, hygiène
UE 2.11 : Pharmacologie, thérapeutiques
UE 3.01 : Raisonnement, démarche clinique infirmière
UE 4.01 : Soins de confort, de bien-être
UE 5.01 : Accompagnement dans la réalisation des soins quotidien
UE 6.01 : Méthodes de travail et TIC
UE 6.02 : Anglais

Pratique : 175 heures

5 semaines de stage

SEMESTRE 2

Théorie : 350 heures

UE 1.01 : Psychologie, sociologie, anthropologie
UE 1.02 : Santé publique, économie de la santé
UE 2.03 : Santé, maladie, handicap, accidents de la vie
UE 2.06 : processus psychopathologiques
UE 3.01 : Raisonnement, démarche clinique infirmière
UE 3.02 : Projet de soins infirmiers
UE 4.02 : Soins relationnels
UE 4.03 : Soins d'urgence
UE 4.04 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical
UE 4.05 : Soins infirmiers, gestion des risques
UE 5.02 : Évaluation d'une situation clinique
UE 6.02 : Anglais

Pratique : 350 heures

10 semaines de stage

2^{ème} ANNÉE

SEMESTRE 3

Théorie : 350 heures

UE 1.02 : Santé publique, économie de la santé
UE 2.05 : Processus inflammatoires et infectieux
UE 2.08 : Processus obstructifs
UE 2.11 : Pharmacologie, thérapeutiques
UE 3.02 : Projet de soins infirmiers
UE 3.03 : Rôles infirmiers, organisation du travail et inter-professionnalité
UE 4.02 : Soins relationnels
UE 4.06 : Soins éducatifs, préventifs
UE 5.03 : Communication, conduite de projet
UE 6.02 : Anglais

Pratique : 350 heures

10 semaines de stages

SEMESTRE 4

Théorie : 350 heures

UE 1.03 : Législation, éthique, déontologie
UE 2.07 : Défaillances organiques et processus dégénératifs
UE 3.04 : Initiation à la démarche de recherche
UE 3.05 : Encadrement professionnels de soins
UE 4.03 : Soins d'urgences
UE 4.04 : Thérapeutiques, contribution au diagnostic médical
UE 4.05 : Soins infirmiers, gestion des risques
UE 4.06 : Soins éducatifs, préventifs
UE 5.04 : Soins éducatifs, formations des professionnels et des stagiaires
UE 6.02 : Anglais

Pratique : 350 heures

10 semaines de stage

3^{ème} ANNÉE

SEMESTRE 5

Théorie : 350 heures

UE 2.06 : Processus psychopathologiques
UE 2.09 : Processus tumoraux
UE 2.11 : Pharmacologie, thérapeutiques
UE 3.03 : Rôles infirmiers, organisation du travail et inter-professionnalité
UE 4.04 : Thérapeutique et contribution au diagnostic médical
UE 4.07 : Soins palliatifs et de fin de vie
UE 5.05 : Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins
UE 6.02 : Anglais

Pratique : 350 heures

10 semaine de stage

SEMESTRE 6

Théorie : 175 heures

UE 3.04 : Initiation à la démarche de recherche
UE 4.08 : Qualité des soins, évaluation des pratiques
UE 5.06 : Analyse de la qualité et traitement de données scientifiques, professionnelles
UE 6.02 : Anglais

Pratique : 525 heures

15 semaines de stage

Durée de la formation

Durée totale de 5100 heures, soit 2100 heures de stage, 2100 heures de théorie, 900 heures de travail personnel.

Depuis septembre 2022, l'IFSI de Saumur, dans le cadre du DeSI, est entrée dans une expérimentation de Licence Parcours Santé, mention Sciences Infirmières, selon certaines modalités particulières.

Dispenses de scolarité

En application des articles 7 et 8 de l'arrêté du 13 décembre 2018, modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État infirmiers : « les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel. »

Département en Sciences infirmières (DeSI)

Depuis 2016, les trois instituts de formation en soins infirmiers (Angers, Cholet et Saumur) du Maine et Loire ont établi un partenariat avec la faculté de santé de l'Université d'Angers. Une convention de coopération renforcée a été signée entre la faculté de santé, les établissements gestionnaires des trois instituts de formation des Centre Hospitalier de Saumur, Cholet et Angers. L'Agence Régionale de Santé et le Conseil Régional des Pays de la Loire, reconnaissant la création d'un département en Sciences Infirmières (Desi en 2019). Celui-ci a pour mission principale de travailler à la conception, l'organisation et l'évaluation de la formation des étudiants dans les disciplines universitaires.

Le DeSI permet de :

- faire profiter les formations en santé de compétences pédagogiques de l'Université et de l'ensemble des services universitaires,
- disposer de temps de formation interdisciplinaires avec d'autres professionnels de santé,
- développer l'initiation à la recherche clinique, en insistant notamment sur la démarche scientifique fondée sur les prévues.

Taux de réussite au Diplôme d'État Infirmier

Année scolaire 2024-2025 : 88%

Taux d'insertion professionnelle

94% des formés occupent un emploi après la formation (source : CARIF-OREF enquête insertion 2023)

**Le bâtiment est accessible aux personnes en situation de handicap.
N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information.**